



Ethique et droit communautaire des marchés publics



DATE : 2 au 4 octobre 2008

LIEU : CRRAE-UEMOA Abidjan Plateau

CONTEXTE

Le traité UEMOA du 10 janvier 1994 organise un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux au sein des huit Etats membres de l'espace communautaire.

Afin d'aboutir à une véritable intégration économique, les différents Etats harmonisent de nombreux pans de leur législation dont celui des marchés publics, en vue, notamment, d'en accroître la transparence et l'efficacité.

Cette session de formation tend à familiariser les opérateurs économiques publics et privés aux multiples questions liées à l'Ethique et au droit communautaire des marchés publics, notamment les procédures

Présentation du séminaire sur l'éthique et le droit communautaire des marchés publics

de passation des marchés.

Elle s'articulera autour des modules suivants :

- Introduction au droit communautaire des marchés publics
- Réforme des marchés publics
- Cadre réglementaire et institutionnel des marchés publics
- Obstacles dans la mise en œuvre de la réforme et la transposition des Directives
- Ethique, Gouvernance, Lutte contre la corruption dans le droit communautaire des marchés publics.

Experts formateurs :

Me François SERRES, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste du droit des marchés publics.

Me. Narcisse AKA, ancien juriste à la CCJA-OHADA, ancien secrétaire général de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI), Président de l'Institut de Droit Communautaire(IDC),spécialiste des questions d'intégration, chargé de cours à l'ERSUMA

Public cible :

Cadres dirigeants

Juristes d'entreprise

Opérateurs économiques

Agents de la Direction des marchés publics

Les Chambres de commerce et d'industrie

Avocats